

# MARAIS DE LA GRENOUILLÈRE

## Commune d'Auchy-les-Hesdin

**Maître d'ouvrage :** Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais

**Propriétaire :** commune d'Auchy-les-Hesdin

**Gestionnaire :** Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais

**Année :** 2008

## Contexte

Situé dans le lit majeur de la Ternoise et en amont de la commune d'Auchy-les-Hesdin, le marais de la Grenouillère fait partie d'un ensemble de zones humides alluviales. Géré de générations en générations par des pratiques agropastorales extensives\*, le site constitue l'un des derniers marais encore fonctionnels de la vallée de la Ternoise :

- en période d'inondation, il sert de zone d'expansion de crues en stockant l'excès d'eau de la nappe alluviale et de la Ternoise ;
- en période d'étiage, il maintient le débit des fossés et ruisseaux ceinturant le site en restituant progressivement l'eau accumulée en période hivernale.

Le site est une réserve naturelle régionale. Il fait partie d'un ensemble de milieux naturels remarquables inventoriés au sein du SAGE\* de la Canche.

Site remarquable pour *Vertigo moulinsiana*, gastéropode d'intérêt européen, inscrit à l'annexe II de la directive Habitat/Faune/Flore, le marais de la Grenouillère fait partie du réseau Natura 2000\* (site FR3102001).

Principalement alimenté en eau par la nappe alluviale de la Ternoise, ce marais est occupé par différents types de végétations hygrophiles\* à mésohygrophiles\* :

- fossés et sources, colonisés par les herbiers à Callitriche,
- cariçaies\* et roselières,
- prairies à joncs et mégaphorbiaies\* à Reine des prés (*Filipendula ulmaria*),
- un boisement alluvial à aulnes et quelques bosquets de saules.

Le marais constitue un territoire refuge pour la vie sauvage qu'il abrite :

- les inventaires de la flore réalisés depuis 1999 ont dénombré près de 196 espèces végétales, dont 17 espèces patrimoniales, dont certaines présentent un enjeu patrimonial fort du fait de leur niveau de rareté et/ou menace dans le Nord-Pas-de-Calais : Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*), Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*), Valériane dioïque (*Valeriana dioica*), Véronique à écussons (*Veronica scutellata*), Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) ;



# R3

| SURFACE        | MONTANT DE L'OPÉRATION |
|----------------|------------------------|
| <b>16,6</b> ha | <b>2 253,40</b> €      |

| FINANCEMENT                     |            |
|---------------------------------|------------|
| Agence de l'eau Artois-Picardie | 1 126,70 € |
| Conseil régional 59/62          | 1 126,70 € |

- une multitude d'espèces d'oiseaux (47 espèces dont 24 nicheuses), la plupart caractéristiques des zones humides, y a trouvé refuge : Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)... ;
- le marais abrite 7 espèces d'amphibiens dont la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), 11 espèces d'odonates\*, 19 espèces de lépidoptères\*, 7 espèces d'orthoptères\* et 45 espèces de mollusques.



Marais de la Grenouillère



# Enjeux et objectif

Le projet vise à la restauration de l'alimentation en eau à l'intérieur du marais. En effet, une partie du site était sujette au drainage, ce qui limitait l'expression des cortèges floristiques et faunistiques liés aux milieux humides para tourbeux (découverte d'un ancien réseau de drainage encore fonctionnel parcourant le site depuis la Ternoise jusqu'au ruisseau de la Grenouillère). Afin d'effectuer la restauration hydraulique de la zone, le Conservatoire des sites a souhaité supprimer ce réseau pour redonner un aspect naturel à la zone et restaurer l'alimentation naturelle du marais.



Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)

## Actions et travaux

Le projet a été validé par la MISE\* en partenariat avec :

- le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais,
- l'ONEMA\*,
- le Syndicat mixte pour le SAGE\* de la Canche,
- la FDPPMA\* du Pas-de-Calais,
- la commune d'Auchy-les-Hesdin.

Au cours de l'été 2007, l'entreprise Eureka et la société Lefrançois ont extrait quinze mètres de drain situés entre le ruisseau de la Grenouillère et l'aulnaie à l'aide d'une pelle mécanique. Le trou laissé à l'endroit de la canalisation a été rebouché de façon à limiter le drainage souterrain du boisement. La canalisation a ensuite été mise à nue sur une longueur de deux à trois mètres au sein d'une zone basse de la cariçaie\* à touradons\*, au sud-ouest de l'aulnaie. Un coude a été positionné sur la canalisation afin de détourner l'eau captée vers la surface.



Extraction du drain



Drain enlevé

## Résultats

Cette opération a permis :

- de restituer au marais l'eau qui a été captée et ainsi augmenter l'humidité de la zone de source,
- la mise en place d'une végétation typique plus hygrophile\* (herbier à Callitriche notamment),
- d'optimiser la fonction de laminage des crues et d'étalement des apports d'eau du marais vers le ruisseau.



Source

## Perspectives

D'autres travaux de restauration sont en cours de réflexion :

- le bouchage d'un fossé drainant actuellement l'aulnaie marécageuse sur le marais,
- la mise en place d'une passe à poissons en aval du site au niveau du barrage de la Ternoise pour permettre la libre circulation des poissons. Ce projet est porté par le Syndicat mixte du SAGE\* de la Canche et la FDPPMA\*.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex  
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

### CONTACTS :

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD  
ET DU PAS-DE-CALAIS : VINCENT SANTUNE TÉL.03.21.54.75.00  
COMMUNE D'AUCHY-LES-HESDINS : MAIRIE 03.21.04.82.65  
AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : ESTELLE CHEVILLARD /  
ALEXANDRE POULAIN 03.27.99.90.31